

## L'euro dix ans après (I / III)

Nous nous proposons ici de commencer une série de trois billets sur « l'euro : dix ans après ».

Nous avons dans notre billet « deux siècles d'histoire européenne », énoncé deux principes importants :

- **Principe 1:** la BCE est actuellement dans un processus visant à lui permettre de passer de son enfance (défense de la stabilité des prix) à sa jeunesse et sa maturité (défense de la stabilité des prix + politiques monétaires favorisant la croissance et l'emploi sur le continent européen).
- **Principe 2:** le cycle de la devise-clef autour de la £, qui a correspondu à la période de l'étalon-or, et l'a même prolongé en ajoutant une période de politiques défensives à la période de politiques monétaires et financières offensives qui caractérisaient le régime de l'étalon-or, s'est développé en parallèle à la défense d'un « Système de Gestion des Droits de Propriété » correspondant à une vision libérale et mettant en avant le droit à la propriété privée ; le \$, qui a suivi, a défendu conjointement propriété privée et propriété publique, du fait de l'irruption soudaine de la doctrine macroéconomique. Enfin l'euro, s'il devenait une devise-clef, devrait défendre conjointement les signes de la propriété privée, ceux de la propriété publique, et enfin de la propriété de soi ou le droit à défendre soi-même son projet, à devenir maître ou maîtresse de sa trajectoire.

### Eléments de terminologie:

Notre théorie nous a été confirmée comme originale. Elle reprend, sinon « l'esprit », au moins des perspectives énoncées par des auteurs ayant écrit précédemment sur ces sujets, tout en essayant de les « prolonger », en apportant à la fois un « plus » de cohérence et de richesse du raisonnement. Par exemple, AGLIETTA dans « La fin des devises-clefs », pense que la notion même de devise-clef n'a plus lieu d'être – alors que nous pensons le contraire. Mais nous lui donnons raison dans le fait que le jeu de la Banque Centrale est devenu beaucoup plus complexe qu'autrefois, si bien qu'elle doit maintenir sa crédibilité – un terme fondamental – avec un nombre de moyens de plus en plus important. De fait, on ne peut pas dire que l'€ soit aujourd'hui déjà devenu une devise-clef, car la majorité des réserves en devises, ou même en actions, prises par des Banques Centrales dans le monde, sont encore libellées en \$... l'€ et le \$ font « jeu égal » pour ce qui a trait aux obligations publiques nationales.

Une chose est sûre, la BCE paraît aujourd'hui – ceci pour la première fois – « au milieu du gué »... et ceci nous semble être un signe fort qu'elle tente d'accomplir une « mue ». Même si pour les Institutions un tel changement peut paraître un sujet pas facile à aborder – car les Institutions ont mille moyens de se protéger contre toute tentative d'intrusion dans leur domaine – néanmoins, dans ce cas, il nous semble possible d'identifier des signes qui selon nous ne trompent pas: aujourd'hui la « terminologie première période » (qui correspond en gros aux dix premières années de l'existence de la BCE) semble se brouiller, la crédibilité future se jouera en partie sur la nouvelle façon de définir les éléments du jeu terminologique, permettant à la fois de fonctionner en liens avec les autres Institutions, garder la maîtrise de sa propre évolution appelée à un rôle grandissant, enfin jouer son rôle au-delà des changements de phases et de cycles qui ne s'arrêteront quant-à-eux jamais.

### Quelques éléments d'orientation à la lumière de l'enseignement fourni par les dix premières années d'exercice:

La BCE dans ses dix premières années a:

- Lutté contre l'inflation des prix efficacement. *Grosso modo* celle-ci a été légèrement mieux contenue que l'inflation américaine dont la garante est la FED. Ce signe de bonne gouvernance, si on l'actualise sur le long terme, devrait progressivement améliorer la réputation induite par effets de seuils successifs, et donc la BCE semble être partie sur de bonnes bases afin d'être au rendez-vous de l'Histoire des cinquante premières années de son activité ;
- Elle nous a protégés contre les crises financières successives. Il y a eu moins de fluctuations qu'il n'y en aurait eu si l'euro n'avait pas existé (par exemple vis-à-vis des prix de l'énergie).
- Elle a dû affronter les élargissements successifs de l'UE (en particulier celui de 2004) en adaptant sa politique au contexte de l'Europe Centrale. Il s'est agi notamment de diffuser les préceptes de la Réforme, qui se trouvent être à l'intersection entre politiques sociales rigoureuses, et nouveaux outils comptables macroéconomiques permettant de mesurer la croissance. Le but indiqué est d'éviter la surchauffe en adaptant le rythme, qui ne doit pas être trop rapide (sinon des effets d'éviction sont à redouter, comme un développement de l'économie parallèle, l'inflation, ou une montée du chômage...). Mais néanmoins le nouveau rythme doit insuffler aux acteurs un espoir suffisant de profiter de l'appel d'air provoqué par un moteur plus puissant, et en faire profiter aussi rapidement que possible les nouveaux pays « insiders ».

Elle a lutté contre des résistances parfois grandes:

- La réussite initiale a été de réunir dès le début 11 pays. Puis il y eut un élargissement progressif jusqu'à réunir aujourd'hui 17 pays sur les 27 pays que compte l'UE. Cela a sans doute limité certaines marges de manœuvre, et incité à se focaliser sur la défense de la crédibilité, et donc par conséquent la lutte contre l'inflation.
- L'approche de la trajectoire était donc obligatoirement « raide » dans les dix premières années, un objectif important étant par conséquent logiquement « ne pas tomber ». Une contrainte pour y parvenir était défendre le cours de l'euro. Celui-ci a de fait été toujours assez haut ce qui montre que les fondamentaux sont bons *ex ante*, et préservent mieux des instabilités en périodes de crise financière internationale. Mais cela a sans doute un peu handicapé pour le moment le commerce extérieur de nombreux pays de l'UE – dont la France.
- Pour en finir avec la trajectoire, en effet un élément « technique » préoccupant de la situation actuelle est bien que les deux monnaies, européenne et américaine vont devoir cohabiter encore quelques années jusqu'à l'horizon de la décennie 2020': comme deux monnaies représentant chacune et toutes deux un grand pouvoir. La FED continue de créer des liquidités massivement en cas de crise financière internationale, et cela est utile à tous les pays et toutes les grandes régions - y compris l'Europe. La BCE s'est mise aussi à faire circuler de nombreuses liquidités depuis le déclenchement de la crise financière de 2008, mais cela va surtout aux pays européens en crise. Par conséquent, il est presque certain que les impulsions en termes de « relance » continueront de venir d'Amérique (et aussi les taux d'intérêts mondiaux) quelques années au moins, et la BCE doit constamment intégrer ce fait stratégique latéral comme un fait stratégique majeur pour réorienter ses vues, puis ses prises de position. Mais en même temps, les vues que la BCE peut avoir sur la propre structure de l'économie européenne – en rapport avec le monde entier, car nous sommes en économie ouverte – notamment pour les relations entre secteurs et le crédit qui en est induit, vont devenir de plus en plus « un noyau dur » du fonctionnement des Banques Centrales. De plus, la réponse habile à ce nouvel état stratégique à la crise financière et surtout à la crise d'endettement, a bien été négociée: par la création du FESF puis du MES on distingue les responsabilités, afin de renforcer leurs exercices. Cela devrait logiquement permettre à la BCE de maintenir sa mission institutionnelle propre, tant vis-à-vis des autres Institutions que vis-à-vis aussi du pouvoir politique. Mais, actuellement, les créations de liquidités nouvelles par la FED ne semblent plus avoir un très grand effet positif de relance de l'économie américaine, comme le montrait REICH récemment. Il s'agit vraisemblablement d'une période de générosité vis-à-vis du reste du monde – comme les Etats-Unis en ont parfois traversé -, mais qui cette fois (forcément): dans les dix prochaines années va très probablement affecter la place d'une des très grandes Banques Centrales (FED et BCE) par rapport à l'autre.

On peut donc actuellement observer un potentiel de questionnements et des incertitudes, portant notamment sur trois points principaux:

- Que signifierait aujourd'hui le terme de croissance et notamment de croissance macroéconomique ?
- Quels impacts du phénomène de la défiscalisation vis-à-vis de cela: ne risque-t-elle pas encore d'accroître un « écart » au cœur même du modèle – c'est-à-dire un bruit statistique, un « brouillage » qui empêche de lire comment l'économie réellement fonctionne – lequel modèle deviendrait de fait ingérable par les marchés, si la crise par malheur, virait, puis se transformait de l'état d'une crise économique et sociale à celui d'une crise institutionnelle grave ?
- Comment par le jeu même des Institutions, et en prenant notamment la pleine mesure de l'impact systémique du principe d'indépendance que revendique pour elle la BCE, celle-ci pourrait viser à rebattre les cartes grâce à la création des nouvelles Institutions supranationales: que ce soit du côté de la gestion de l'équilibre des comptes ou de celui du débat politique au service de la recherche d'un projet social ?

Si, comme pour le homard, la difficulté dans la jeunesse consiste dans la crainte de ne pas avoir une carapace assez solide, on peut dire que la BCE a pu connaître dans ses premières années une image de cette représentation mythique, et en large partie issue de la biologie. Si elle se tire bien de cette épreuve initiatique, cela devrait sans ambiguïté – sur le long terme - améliorer sa popularité auprès du public des Européens: tout en préservant son indépendance. L'euro dix ans après nous paraît quant-à-lui « s'en tirer bien », tout en étant rigide – notamment son cours peut paraître régulièrement rigide à la baisse.

Nous aborderons donc lors du prochain billet le jeu des Institutions, qui permet ce phénomène de respiration, assouplissement et renforcement, qui selon nous n'est pas fini...

## L'euro dix ans après (II / III)

Aujourd'hui la BCE sort de « l'épreuve du feu » - ses cinq premières années d'existence qui ont vu la création de l'euro d'abord à l'usage d'une monnaie comptable utilisée par les banques (1999), puis à l'usage de tous les européens particuliers et usagers de la monnaie pour la consommation, l'épargne (2002) – et « l'épreuve du feu étendue » - les dix premières années qui ont vu le succès de l'adoption d'emblée par un nombre significatif de pays mais à l'exclusion du Royaume-Uni, et la bonne tenue de cours de l'euro, assez rigide à la baisse.

Depuis deux ou trois années on est passé à une deuxième décennie d'existence. Cette période n'est plus l'épreuve du feu de l'euro ou de la BCE. Et pourtant, elle n'en paraît pas moins également périlleuse. En effet cette deuxième décennie correspond environ à l'éclatement d'une crise financière à très grande ampleur: la crise des subprimes en 2007 puis la crise financière en 2008, et maintenant la crise des endettements nationaux de nombreux pays de la zone euro.

Même si cela paraît ennuyeux, il nous faut absolument resituer ces éléments du tableau actuel dans un contexte plus ancien, puisant dans les « racines » du nouveau paysage institutionnel tel qu'on va tenter de l'analyser.

### L'historique des trente dernières années:

- Dès la fin des années 1970', les économistes tels BOCCARA avaient prévu le retour d'une crise à longue échéance, et des analystes qui n'avaient rien de révolutionnaires professionnels avaient identifié dans la crise actuelle, au-delà des aspects macroéconomiques liés à la croissance et l'emploi, d'autres éléments rappelant une crise de Civilisation ainsi que l'épuisement des ressources naturelles (rapport MEADOWS). Ceci est connu mais néanmoins l'irruption de l'idée d'une Monnaie Commune ou Monnaie Unique pour l'Europe proposée par le Premier Ministre luxembourgeois Pierre WERNER dès 1970, montrait que le processus devait être sous contrôle dès le début, que sans doute la remise en cause du concept de neutralité de la monnaie par KEYNES il y a quatre-vingt ans pouvait encore appeler d'autres analyses sur des points de vue complémentaires d'analyse ou attaque des perspectives du sujet, et enfin que les conceptions macroéconomiques liées à « l'économie sociale de marché » des auteurs ordo-libéraux allemands, tels RÖPKE ou EUCKEN, étaient incontournables pour définir une doctrine de régulation économique et sociale de l'Europe – autres éléments philosophiques ou environnementaux en marge du cadre dans un premier temps, dans le but de les y adjoindre le moment du « retournement » venu. Par conséquent: il fallait « tenir » et aboutir à la création de ce cadre régulateur – qui a fini, *ceteris paribus*, par avoir apparemment la nature d'une Monnaie.
- Tant que l'Institution n'existait pas encore et que l'on ne pouvait encore gérer « sur un chemin de crête », pourtant le « chemin spéléologique », lui, existait déjà. Les dettes publiques s'envolèrent dès le moment où le chômage augmenta. Si l'on prend l'exemple de la France (une des premières économies européennes): sa dette publique passa de 15% du PNB en 1974, à 65% environ en 1992, pour redescendre à 57% en 2002, et enfin augmenter de 25% à peu près, entre 2007 et 2012. Pour le moment de notre examen des faits, considérons que nous décrivons des faits dangereux, sans porter pour autant de jugement – lapidaire, voire, définitif - sur les responsabilités réelles des uns et des autres qui auraient *de facto* contribué à ce résultat. Mais nous souhaitons quand-même dire – ce que nous aurons bien l'occasion de développer plus avant dans d'autres billets – que de nombreux économistes avaient analysé la situation soit en proposant un cadre de régulation – qui finalement ne peut exister que grâce à l'euro – soit en faisant le constat des limites du cadre précédent avant les Traités de Maastricht, Amsterdam, etc. Or, ce qui se passe sous nos yeux peut être envisagé comme le retournement du sablier. Il faudrait utiliser la plupart des analyses faites – pour la plupart d'entre elles cohérentes – afin de mesurer un niveau. Puis, considérer que ce à quoi nous assistons aujourd'hui peut être présenté

comme la réalisation (les uns après les autres) des risques dont nous savions bien qu'ils étaient menaçants, mais qui avaient été pour l'essentiel anticipés en dehors du cadre de la régulation lui-même. Pourquoi, dès lors, un tel aveuglement ?

- Selon nous, il serait dû d'abord à la disjonction de la situation mondiale d'avec la situation européenne. Peut-être nous espérions un jour récolter l'Europe – enfin réconciliée avec le taureau qui dans le mythe grec veut l'enlever – mais sans pouvoir même en être sûr – cf. la nature des discussions visant à construire l'Europe institutionnelle étape après étape, textes juridiques aboutis grâce au consensus, le coup de force se trouve banni de ce cheminement patient... En 1989 le mur de Berlin tomba. Depuis 1990 on eut une crise financière internationale tous les cinq ans. Les investisseurs demandent depuis cette date 15% de rentabilité annuelle avant de prendre la décision d'investir... car ils ne peuvent pas assumer le risque politique à la place du risque financier... Ils ne souhaitent donc pas voir leurs actifs financiers disparaître dans la tourmente tous les cinq ans, et exigent dès lors une espérance de gain de 15%: calculée après déduction nette des risques de nature purement politiques et bruts - et ne pouvant être contractualisés sur les marchés financiers à partir d'un des – multiples - chapitres d'une des (nombreuses) théories financières. L'accélération du rythme des crises financières successives obligerait donc mécaniquement à multiplier les exigences d'espérance financière par trois environ (passant ainsi de 5% environ à 15% environ). Pour ce tarif ni les investisseurs financiers ni les gouvernants ne sont capables de prédire à court ou moyen terme le retour au quasi-plein emploi – à part pour quelques pays très peu nombreux, en Europe l'Allemagne.

Ainsi, en fonction de ces trois remarques liminaires quoiqu'assez détaillées, on voit que l'aveuglement s'explique comme dans un roman de KUNDERA – « l'insoutenable légèreté de l'être » - d'abord par notre étrange légèreté. Nous nous sommes en effet laissés porter par les événements successifs avec une légèreté résolue, implacable, nous étions admiratifs du jeu toujours plus sophistiqué des marchés financiers, qui semblaient depuis 1979 à peu près avoir pris le relais de la régulation étatique d'abord dans les pays anglo-saxons, puis quelques années après dans le monde – en fait à partir de la crise financière internationale de 1986 qui a marqué un nouveau départ et a montré que, sur le plan de la théorie logique en tous cas, les marchés financiers commençaient à marquer leur territoire clairement mondial et sans ambiguïté. En même temps, chaque nation défendait son modèle national, inquiet du moment de l'arrimage à un modèle d'intégration conçu à une échelle géographique et peut-être étatique plus vaste, et des formes institutionnelles que cela pourrait prendre au plus près de nous... Il n'y pas eu de perte d'équilibre institutionnel, mais un mouvement de langueur qui maintenant s'achève sur un étrange retournement qui paraît pouvoir encore prendre pas mal de temps... D'ailleurs, il vaut mieux qu'on prenne le temps pour en discuter !!!

### **Un souhaitable retournement du jeu pour aider à une coopération renforcée entre les Institutions de l'Europe, au secours d'un « Super Jeu » probablement attendu par les Européens:**

- Il y a deux décennies, la Commission Européenne symbolisait l'idée du Fédéralisme en Europe.
- Aujourd'hui c'est la BCE qui symbolise le mieux cette idée.

Jean-Claude TRICHET a en plusieurs occasions aidé l'Europe dans ce sens au moment de crises sévères qui affectaient l'Union Européenne. Les chefs d'Etat des pays de l'Union Européenne, dans le même temps, avaient parfois tendance à mettre en avant la défense de leurs prérogatives de chefs des Etats-nations. Le droit d'initiative de la Commission Européenne, vanté et mis en œuvre par la Commission Européenne par le passé (pas si lointain, avant cette crise fondatrice de 1986 où quasiment toutes les prédictions se sont avérées fausses pour sortir de ladite crise financière... c'est à l'époque par plus de finance que la crise a été imparfaitement surmontée, mais c'était avant Maastricht, Amsterdam, Lisbonne, le Traité de Lisbonne, etc...), ferait-il place à des droits d'initiative déguisés, ou autorisés mais d'un type nouveau et difficilement perceptible de prime abord par Monsieur et Madame « tout le monde », de la part de la BCE ?

De fait, la BCE a certainement mis à profit sa première décennie d'existence – et la deuxième décennie qui commence – pour:

- Apprivoiser le fonctionnement des secteurs d'activité économique en Europe, et la diffusion du crédit – à la fois intersectoriel et intrasectoriel – qui va avec ;
- Adopter des stratégies de réponses aux crises ;
- Contribuer au jeu des Institutions, devenant elle-même une Institution majeure du jeu des Institutions européennes.

Comment qualifier une telle période qui s'ouvre devant nous ? Selon nous, tout d'abord par trois directions ;

- La construction européenne jusqu'à l'euro s'était toujours faite par défis successifs tous les dix ans – de la PAC au Grand Marché en passant par la TVA... - nous mettant en déséquilibre afin de surmonter ce déséquilibre au bout d'un délais assez long. Grâce à l'euro, la question de l'équilibre des comptes se trouve désormais au centre. C'est le seul moyen de pouvoir éviter d'en passer toujours par un déséquilibre de départ. En revanche, la réponse juridique fondamentale à ce nouveau casse-tête ne passerait pas par une Institution comme la Banque Centrale, mais davantage semblerait-elle devoir revêtir la nature d'un Contrat Social à l'échelle de l'Europe – même si la BCE par son indépendance en constitue un précieux support: lors des crises notamment...
- En fait, institutionnellement l'Europe n'a pas assez avancé depuis la mise en place de l'euro. Il est difficile de dépasser la logique ancienne consistant à vouloir nous placer d'abord systématiquement en l'état de crise intellectuelle et matérielle. La nature des réponses juridiques à apporter sera désormais différente à moins que nous souhaitions encore nous enfoncer dans la complication, ou encore en direction de l'impuissance. Et les crises, depuis 1992 et le Grand Marché, et surtout depuis 1999-2002, ne seraient plus tant celles que nous choisirions de nous infliger à nous-mêmes – suivant en cela les directions fixées par nos dirigeants, et croyant en leurs valeurs curatives et d'effet suffisamment rapproché -, elles viendraient de plus en plus aussi du monde extérieur, de la violence des chocs financiers tout comme des signaux d'un monde certes « dangereux » (comme il l'a toujours été plus au moins depuis ATTILA), mais qui ne nous veut pas toujours que du mal et a aussi à l'occasion quelques conseils à nous prodiguer en vue de devenir notamment un Modèle Social... Les Traités post-Maastricht – tel le Traité de Lisbonne – ont suffisamment montré le caractère à maints égards « contradictoire » et donc « assez infaisable » de leurs contenus. Par exemple, le Traité de Lisbonne sur l'économie de la connaissance compétitive pour l'Europe dans dix ans, insistait à la fois sur l'élargissement des frontières ainsi que sur la productivité de facteurs flexibles, comme si tout se résumait finalement à une sorte de compétition « physique » dans l'économie, ce nonobstant les facteurs sociaux, psychologiques ou monétaires complexes qui par exemple selon DUPRIEZ (1947) sont tapis depuis longtemps au cœur de l'économie: et ses vagues longues d'innovation... Ainsi, l'objectif de 2010 que fixait le Traité de Lisbonne comme horizon temporel pour l'Europe sommée de devenir l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive du monde, et qui, dans le Traité de Lisbonne: paraissait conçu comme une fin, pour nous marquerait bien davantage un début. Tout part de là donc... et pour l'Europe monétaire notamment il faudrait mieux « déconstruire » le « squelette » que l'on nous a présenté, le reconstruire autrement afin qu'à chaque strate s'ajoutent de façon cohérente les éléments du psychologique et du socio-psychologique, du budgétaire et du monétaire, du comptable et du fiscal, de la méthode du débat politique démocratique aux sauts quantiques parfois hasardeux et presque toujours innovatifs de la sub-politique (l'économie des réseaux, notamment souvent des infrastructures), le seul « élastique » en somme autorisé à s'enrouler autour du « corps » avant de rendre à celui-ci ses droits: le droit lui-même ! Au lieu d'un squelette un citoyen en vie, aussi consommateur-entrepreneur et travailleur/adulte/qualifié... on peut d'ailleurs considérer qu'il serait maintenant bientôt « vacciné » contre de nombreuses errances du débat politique démocratique y compris au niveau européen... passons donc aux travaux pratiques, et pour cela accélérons un peu pour voir la discussion ! (tout ceci naturellement sous le couvert de nos dirigeants... mais sinon on peut s'exprimer dans les blogs...)].
- Reste donc le troisième point de cette méthode. Au lieu de partir d'un déséquilibre pour nourrir économiquement l'innovation, et politiquement repousser temporellement les risques d'ensevelissement sous les conflits qui si souvent dans notre Histoire menacèrent ou même rattrapèrent l'Europe, alors qu'entre deux le social devient de plus en plus le maillon faible de cette mécanique, il faut désormais

savoir comment nous allons rattraper le déséquilibre rapidement induit par l'investissement en situation de déficit initial causé par un nouveau projet structurant... et peut-être même envisager de ne jamais démarrer dans une situation de déficit comptable initial à l'avenir – autre qu'un « déficit psychologique » qui est la balise Argos servant aux aventures intérieure de ces grands héros littéraires qui ont aussi accompagné la création de l'Europe dans nos esprits: Ulysse, Alice, Saint Patrick, Orphée, Sidharta, Demian, les Bruddenbrook, Alexandre le Grand, Saint Vladimir, tant d'autres encore (Jean Valjean, Don Quichotte...) autant de héros qui ont fait de leur défi psychologique propre une force intérieure pour affronter aujourd'hui, prévoir demain... Vivre pour le Meilleur Une Fois !!!!.

Notre prochain billet sera donc une méditation relativement passionnée (quoique très raisonnable...), extrêmement inquiète vu l'imminence des défis, afin de remettre en perspective, par rapport aux anticipations des agents et aux anticipations psychologiques plus vastes encore et susceptibles d'accoucher un jour de l'Europe de Demain, une comptabilité des anticipations en relation de rapprochement et structurel avec la comptabilité tout court. Le débouché de cette réflexion frisant l'épistémologie et tâchant d'éviter le ridicule – comme Ulysse en son temps les rochers - serait la résolution fortement conseillée d'un exercice simplement logistique: comment s'assurer qu'un jour prochain l'équilibre des comptes et l'équilibre ressenti du projet global, se renforcent mutuellement plutôt que de se repousser...

Comme on ne reviendra pas à l'idée de la Préférence Communautaire dans les mêmes termes qu'aux années 1950', et que l'Histoire depuis 1979, 1986, 1993, a fortement ressemblé à une sorte de parcours initiatique sur lequel, au moins on peut reconnaître qu'on a le temps de se pencher, réfléchir avant de revenir à Ithaque, au moins chercher quelle(s...) Vérités Profondes peuv-en-(t...) aussi, ((Parfois)), se dissimuler dans les Comptes... et pour l'euro !!! !

## L'euro dix ans après (III / III)

Pour que l'Europe croit à nouveau en elle-même et reprenne à nouveau sa marche en avant, il faut qu'elle évite de créer un nouveau sentiment de dépression, qui cette fois ne serait plus d'abord économique ((inflation ou déflation, faillites d'entreprises, chute du crédit et montée inexorable du chômage, dans le désordre), mais politique (comment gérer, dans le détail et en même temps d'une façon globale, le nouvel équilibre permis et même imposé par l'euro, mais sur un terme si long ou si large que l'on ne parvient plus à apprivoiser la perspective comme on pourrait prendre un taureau ou un escargot par ses cornes, et lui demander poliment d'arrêter de caracoler. Le risque existe aussi que les Européens se reposent sur leurs lauriers et que la construction européenne, du même coup, s'arrête.

En fait, nous allons voir que cela est notablement un problème de comptabilité.

### Comptabilité privée:

- Comment harmoniser les comptabilités privées commerciales si l'on ne procède pas par étapes ?

S'entendre d'abord sur le fait que l'on ne pourra harmoniser la fiscalité si l'on ne fait passer les anticipations que cela entraîne par un filtre qui lui-même doit être protégé. En clair, il faudrait d'abord selon nous harmoniser la fiscalité et la comptabilité des instruments d'épargne, avant que de vouloir harmoniser le « tout » en prise avec les modèles sociaux nationaux, les droits acquis, etc. Il faudrait donc mieux protéger juridiquement, d'abord, les intérêts des intermédiaires financiers: afin de veiller à garantir l'indépendance de ces derniers. Sans une telle précaution, nous voyons pour notre part peu de chances que le Royaume-Uni accepte de rentrer dans l'euro au cours de ces dix prochaines années. La City garde l'œil sans cesse fixé sur ce qui se passe dans le monde entier. On peut comprendre qu'en échange, l'outil fiscal, le véhicule d'investissement, puisse attendre de la part des autorités publiques qu'on lui accorde une protection sans failles. Il y a donc au moins deux étapes dans cette approche, d'abord l'épargne, puis seulement ensuite l'approche générale et donc sociale traditionnelle...

- Harmoniser la comptabilité privée en France et en Allemagne.

Cela pourrait être probablement possible même si un des deux pays est actuellement encore plus industrialisé que l'autre. Même si les différences se font sentir sur les nouveaux dossiers importants telle la retraite, on peut sans doute trouver dans les éléments du consensus social entourant les questions juridiques fiscales et comptables beaucoup d'éléments en commun. La question est donc davantage comment France et Allemagne peuvent faire une proposition au Royaume-Uni afin que celui-ci envisage d'arrimer son modèle national insulaire au modèle néo-continentale général – même si toutes les précautions juridiques – et même tous les détours – nécessaires doivent bien plutôt être adoptés avant, qu'adaptés après dans une certaine débandade...

- Bien sûr, les phénomènes de rattrapage jouent de tout leur poids.

Si l'Espagne avait créé un véhicule fiscal il y a deux décennies – un montage connu sous le nom de la « holding espagnole » – permettant que les responsabilités vis-à-vis du bilan de l'entreprise doivent être à terme assumées et répondues par le PDG de demain plutôt que par l'Investisseur d'aujourd'hui (ce qui a eu pour effet d'attirer les investissements en Espagne), cela montre qu'il ne faut jamais exclure la créativité et l'innovation des schémas d'organisation, y compris en matière fiscale, dans le monde économique ouvert d'aujourd'hui...

Il apparaît que d'un côté les pays anglo-saxons régis par le *droit des commons*, où les conflits droit civil – droit commercial vont avoir tendance à pouvoir se résoudre par une sorte de contractualisation sur les marchés financiers, et de l'autre côté les pays continentaux régis davantage par le *droit civil* – la civil law –, où la



comptabilité des affaires est toujours en lien conventionnel étroit avec le modèle social, les retraites, le droit à la sécurité sociale, etc.: constitueraient les deux pôles d'un premier axe en vue d'une négociation globale. Le deuxième axe serait constitué plutôt, selon nous: par les pays latins face aux pays anglo-saxons – les pays germaniques de culture, Allemagne, Autriche, Hollande, paraîtraient volontiers situés à l'entrecroisement de deux axes – partant du rêve social continental mais aussi très attaché à la partie chiffrée ou chiffrable des dossiers -, et il faut espérer pour eux d'abord et avant tout que l'histoire de l'Europe au XXI<sup>ème</sup> siècle soit plus heureuse (pour tou-te-s)) que celle du siècle passé... ce sont eux alors qui effectueraient le meilleur rattrapage en termes qualitatifs de l'intégration de leurs valeurs y compris sociales et même sociétales!!! Dans les pays latins, en cas de doute, de crise, de risques de faillite, la famille du propriétaire de l'entreprise aura souvent le dernier mot, c'est pourquoi l'enjeu du développement d'entreprises de taille moyenne est devenu désormais si important en France. Le bilan de l'entreprise risque souvent d'être « régressé » sur celui de la famille de l'entrepreneur... et ce sont les perspectives de crédit à l'investissement qui souvent doivent emprunter de nouveaux détours parfois longs et pénibles faute des garanties juridiques en face ... quand cela se produit.!. Pour notre part, nous pensons probable d'assister bientôt à un affrontement entre *gentlemen* entre « modèle français » et « modèle espagnol »: deux pays latins, ou le petit commerce est encore relativement bien développé, les Espagnols pour des raisons de rattrapage n'ayant pas hésité à créer des véhicules fiscaux très innovants... mais la crise aidant, le peuple devra « piétiner », et redevenir encore plus tatillon qu'en France – *ceteris paribus*. Il y a donc, dans un jeu ouvert, obligatoirement un troisième axe qui pourrait éviter à toutes les entreprises, à tous les patrimoines, de s'effondrer les un-e-s sur les autres à l'occasion d'une crise qui serait encore plus importante que les autres... ((Ce n'est pas seulement un cas d'école, car il semble que nos dirigeants en Europe, depuis début 2012 pour être précis, ont commencé à surfer sur une vague qui paraît s'annoncer comme énorme et conduira l'Europe, dans tous les cas, vers de nouveaux rivages où – a-t-on le droit de l'espérer, les Européens pourraient rencontrer le modèle social annoncé... ou pas!)) Ce troisième axe serait logiquement constitué des éléments hétérodoxes d'une approche « classique » qui s'était construite sur un récit se référant à une certaine régression statistique... laquelle régression se trouve peut-être aujourd'hui rejetée à la périphérie d'elle-même par le simple jeu répété et renouvelé de nombreux courants profonds. Divers éléments « hétérodoxes », donc: de la future comptabilité de l'Union Européenne aidant celle-ci à défendre ses valeurs. Nous citerons ici, bien sûr: pêle-mêle *a priori* des chaînes de valeurs mondialisées, chaînes de valeurs numériques, mais le rôle des petits pays placés pour divers motifs « à la marge » (dont des pays anciennement considérés comme « neutres » en cas de conflit ce qui autrefois était mal vu et aujourd'hui beaucoup mieux considéré), certains même paradis fiscaux, etc. font partie d'un paysage nouveau mais qui devrait en fait nous être beaucoup plus familier qu'il ne l'est à beaucoup d'entre nous.

### **Comptabilité publique:**

- Sur le plan méthodologique, quels sont les liens entre comptabilité privée commerciale et comptabilité publique ?

Est-ce que la règle d'or budgétaire va créer un point fixe fluctuant – quelques années accentuant les contraintes de faire jouer l'équilibre dans un pays membre de l'UE28, puis d'autres années sur un autre – afin de conserver les principes de la comptabilité publique – à une recette publique ne doit pas correspondre une dépense publique précise – tout en s'assurant de pouvoir obtenir l'équilibre global ? Pourra-t-on alors deviner des moyens de resserrer les mailles du canevas en faisant évoluer comptabilité publique, comptabilité privée, nouvelles sources du droit notamment juridiques ?

C'est tout le modèle implicite de la macroéconomie depuis soixante-dix ans qui est peut-être en train de s'effondrer sur lui-même – plus que les comptes privés ou les comptes d'Etat.

A – La croissance que l'on calcule de trois façons différentes, où la somme des productions est strictement équivalente à la somme des revenus – ainsi que de celle des valeurs ajoutées -, livre depuis quelques décennies déjà une image relativement falsifiée et déviante de la réalité économique. Puisque nous ne sommes plus dans une économie majoritairement industrielle mais d'abord de services, on ne peut pas en termes de méthode, aujourd'hui, aussi facilement assimiler l'un à l'autre, revenu monétaire et production matérielle – peut-être le pourrait-on davantage cependant dans les pays émergents ; le modèle dominant n'est pas totalement faux si on

raisonne en termes de croissance, mais incite à craindre par-dessus tout le jeu des manipulations qui s'appuieront sur ce modèle dès que la croissance viendrait à manquer... En effet, entre ces deux aspects – production matérielle et revenus – se glissent des choix d'organisations, non seulement concrets, mais aussi parfois abstraits et très généraux: par exemple sur la meilleure façon d'optimiser son organisation, ses déclarations et ses procédures de paiement, fiscales, au niveau mondial. Il est donc de plus en plus embêtant de ne pas très bien savoir ce qui se passe dans « la boîte noire » que constitue l'entreprise – ou l'économie à son niveau « micro ». Beaucoup de décisions sont des décisions stratégiques d'évitement, plus que des décisions de production ou d'investissement. Il faut, par exemple, d'abord éviter les ennuis avant d'avoir une position permettant à son tour d'investir. Et cela peut prendre énormément de temps, probablement plus de temps qu'autrefois si on veut vraiment contribuer à un vrai modèle de production économique et sociale – sauf à ne faire que de la finance et miser sur des effets leviers... ce qui selon nous ne nous sortira pas de la crise si cela ne se fait sous le contrôle des Etats et nommant leurs propres experts. Ici nous voulons montrer notre gêne, par l'expression d'une idée qui sort par sa nature de l'esprit de cette note – analytique plus que de proposition – mais que nous voulons absolument insérer pour aider nos lecteurs à mieux identifier nos positions dans le débat sur la crise – ou les crises – financière(s...) . Nous pensons qu'il faut désormais – depuis 2007 ou 2008 en fait – inviter lesdits experts à s'astreindre à l'exercice suivant: envisager [(conjointement)] dans chaque analyse de l'Etat du système, les deux possibilités. 1) quel modèle de régulation dont l'Etat est responsable ? vraisemblablement un modèle de régulation de la part du public: où la part du public, celle du privé, celle des institutions enfin, soient respectées et permettent la négociation, mais qui en même temps soit adapté à une économie qui n'est plus basée sur la production industrielle ; 2) puisque le nouveau modèle de régulation ne sera pas identique à l'ancien car il ne peut être appuyé sur un sous-jacent de capital matériel, mais davantage de capital humain, il faut dans l'attente de connaître le nouveau modèle social qui justifie le modèle de régulation économique et social [(le nouveau modèle social)] nous demander: pour dire adieu à toutes polémiques, à l'échelle du continent, comment continuer à penser l'économie comme l'économie ultra-financiarisée qu'elle est devenue depuis 1979 puis 1986... car les marchés financiers eux aussi « guettent » le nouvel équilibre annoncé du système pris globalement – et ils y ont d'ailleurs largement intérêt, ce n'est plus tant un objet de polémique entre modèles nationaux anglo-saxons ou non, car le modèle s'est largement imposé bien qu'il entraîne des crises fréquentes régulièrement... - et si on veut « contractualiser » il est nécessaire de passer par les marchés financiers dont c'est largement le métier même si la fréquence étourdissante des échanges qui s'y opèrent laisseraient souvent accroire le contraire au béotien...

B – Le chômage est parvenu à un tel niveau dans nos pays qu'il est illusoire de vouloir à moyen terme revenir au plein emploi.

C – La défiscalisation s'est imposée partout et depuis longtemps quasiment comme le modèle d'organisation et presque le modèle de production – comprise stratégiquement plus que matériellement. Avant de proposer des solutions, il faut comprendre pourquoi. Sinon, on risque de voir les problèmes encore s'aggraver, c'est-à-dire l'argent normalement disponible pour la macro économie: disparaître avant même que les opérations ne puissent commencer.

Le lien est à saisir en biais et rapidement, afin de permettre la création du capital pour une nouvelle entreprise.

- Sur le plan épistémologique:

Cf. la première partie de cette note intitulée « comptabilité privée ».

- Sur le plan théorique:

Nous nous situons actuellement à l'intersection de deux axes de recherche en plein développement:

A – Economie institutionnelle.

Qu'est-ce que l'entreprise ?

Comment fonctionne-t-elle ?

Etc.

Quels sont ses liens avec les marchés financiers ??

Que serait une théorie juridique de l'entreprise correspondant à la réalité de l'époque dans laquelle nous nous trouvons ??

B – Développement durable.

Définition du développement durable ???

La théorie des cycles de KONDRATIEFF (le génial économiste des années 1930' à égalité avec KEYNES) permettra-t-elle de penser cette nouvelle dimension, après la théorie macroéconomique qui avait elle-même suivi la théorie de l'équilibre général ???

C – Le troisième axe, celui qui permet de pratiquer « l'éloge de la fuite » cher au grand médecin Henri LABORIT (qui a obtenu le Prix Albert LASKER pour la recherche médicale, équivalent américain du Prix Nobel, et a été nommé pour le Prix Nobel de Médecine, qui ne lui a pas été remis suite à l'opposition de ses collègues parisiens).

Il suffit de reprendre les théories d'il y a soixante-dix ans en ajoutant un arrière-plan ou méta-dimension de la théorie.

La macro-économie permettait de créer « le marché de l'emploi » et les mécanismes de protection sociale autour dudit « marché » de l'emploi.

Or ce « marché »: en fait est géré non tant comme un marché que plutôt comme un circuit.

Mathématiquement:... comment penser à la fois les marchés, les circuits, les secteurs ???

Si un jour, la représentation mathématique de la théorie peut se superposer par un mécanisme d'intégration //\ dérivation, peut-être saisira-t-on le fil d'un nouveau capital pour une nouvelle entreprise, organisation, auto-entreprise... y-a-t-il alors dans la réalité d'aujourd'hui des axes qui se dégagent ???

...

### **Conclusion:**

En guise de conclusion, nous prétendons qu'aujourd'hui le problème de comptabilité des événements, publiques, privés, tenant au calendrier commun etc. sont aujourd'hui peut-être le problème majeur.

Naturellement, nous ne pouvons ici dévoiler toutes nos pistes... Nous avons donc suggéré quelques directions, en vue, d'abord, de construire les fondations de la maison avant que d'en bâtir les étages ; mais, dès les fondations, une connaissance inquiète de la structure du terrain à bâtir devrait normalement recueillir l'unanimité: Ce qui est à craindre si il n'y avait pas fort bientôt une pédagogie publique et raisonnable de tous ces thèmes et au niveau européen, serait sans doute que ce qui devrait être une nouvelle source de régulation – le fait qu'à des Institutions Européennes pour le débat général politique économique et social, s'ajoutent aujourd'hui des Institutions Européennes pour l'équilibre des comptes, ayant un rôle technique, mais propriétaire(s) d'un certain droit d'initiative sans doute à l'origine d'une nouvelle jurisprudence, et indépendantes – au lieu que les Institutions pour l'Equilibre des Comptes aient un rôle d'appui incontournable lors des crises qui sont depuis vingt ans nombreuses, et restent relativement inévitables... on aurait au contraire un accroissement encore de la Complexité des affaires européennes cette complexité justement que les Européens redoutent tant car ils n'ont pas créé l'Europe pour se sentir impuissants.

Tant que nous n'aurons pas trouvé de bonnes réponses à ces questions, à la fois douées de toutes les qualités fondant une bonne théorie, sources de droit pour les européens, et versables assez naturellement au débat public,

nous serons ballotés comme dans un roman de LEWIS CARROLL d'une situation à l'autre, ou tout comme Gulliver de SWIFT. Les personnages seront sans cesse agrandis ou réduit au fil de leurs aventures successives. Faute de trouver son équilibre entre objet et sujet, l'Europe elle-même s'arrêtera interdite devant son propre projet, incapable de réaliser un pas de plus. Mais, puisque nous savons que depuis 2005 l'Europe économique est réalisée à 75% (sauf les services publics), l'Europe monétaire est réalisée à 50% (17 pays sur les 28, avant de nouveaux entrants), l'Europe politique est réalisée à 25% (l'élément commun est connu mais assez insaisissable, car une monnaie est une source de patrimoine relativement abstraite d'après sa nature juridique), nous voyons bien que c'est l'euro lui-même qui est le point focal de tout ce mécano de perspectives. Nous nous garderions bien d'imposer nos propres réponses à une question qui concerne tous les Européens – mais l'euro ayant franchi la première décennie assez stable lui-même, assez rigide du point de vue de son cours, ce qui n'a pas empêché l'adhésion de nouveaux pays, et compte tenu des divers contextes géopolitiques aujourd'hui l'espace dans lequel on peut mesurer et évaluer ces perspectives devrait s'élargir d'une façon quasi-exponentielle durant la seconde période de dix ans... -, nous avons essayé modestement de montrer des pistes qui nous paraissent solides et incontestables et surtout que nous avons l'obligation désormais de nous montrer assez mûrs pour affronter... enfin, on voit bien que ce jeu de miroirs peut renforcer l'euro à condition de considérer ces perspectives non comme des faux-fuyants autour d'une hypothétique croissance, mais bien des inducteurs d'organisation et c'est là où dix ans après l'euro et le projet social devraient se pousser réciproquement pour recréer une densité du lien social, après obtention de laquelle la question de la croissance ne se poserait plus du tout dans les mêmes termes...